



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le 25 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la mairie.

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

Représenté : Néant

Absents : Christelle COMBET, Yoan MAZZA

Secrétaire de séance : M Jean-Philippe TAVARES

Ordre du jour :

- 1° Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2016
- 2°- Règlement de la salle des fêtes
- 3°- Tarification de la location de la salle des fêtes
- 4°- Vote des Subventions inscrites au budget
- 5°- Autorisations d'urbanisme
- 6° Informations diverses

Le quorum étant atteint, Christophe GUITTON, Maire, ouvre la séance.

1° Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2016

Chaque conseiller a été destinataire du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 27 septembre 2016.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

2° - Règlement de la salle des fêtes

Rapporteur Chantal MACQUET

Constatant que le règlement d'occupation de la salle des fêtes ne répond plus aux nécessités actuelles,

Il est proposé d'établir un nouveau règlement plus adapté.

Lecture est faite de celui-ci,

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

3° - Tarification de la location de la salle des fêtes

Rapporteur Chantal MACQUET

Vu la délibération 2011-34 et la délibération 201-04, fixant les tarifs de location de la salle des fêtes,

Le Maire propose

D'annuler les tarifications de location de la salle des fêtes fixées dans les délibérations précitées,
De fixer les tarifs de location 2017 (locations et charges) selon le tableau suivant :

Location du Samedi-Dimanche (week-end entier)

Associations d'intérêt privé et habitants ayant leur siège ou résidant à Nonglard :

- Salle des fêtes 200,00 € - cuisine 85,00 €

Associations et particuliers extérieurs à la commune de Nonglard :

- Salle des fêtes 500,00 € - cuisine 100,00 €

En soirée, du lundi au jeudi : 35% du prix prévu pour le week-end

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

Délibération 2016-53

4° - Vote des Subventions inscrites au budget

Madame Chantal MACQUET, rapporteur expose :

Vu les demandes de subvention reçues au cours de l'année, il est proposé au Conseil Municipal de voter les subventions suivantes :

Associations de la commune

Bibliothèque (déjà versée) 519 habitants, 1,50 €	778,50 €
Coopérative scolaire (école de Nonglard) 74 enfants, 4,00 €	296,00 €
Association des Parents d'élèves 74 enfants, 15,00 €	1110,00 €
Association des Parents d'élèves (Déménagement école)	350,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €

Associations extérieures

Foyer socioculturel du collège de Poisy	112.50 €
Association Sportive du Collège de Poisy	112.50 €
Comité des Eleveurs (foire de la Bâthie)	80.00 €
Montant total des subventions	3264,50 €

- Précise que ces dépenses sont prévues au Budget Primitif 2016

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

Délibération 2016-54

5° - Autorisations d'urbanisme

Rapporteur Eric PIERRE

Les dossiers d'urbanisme sont présentés.

Dossiers ayant fait l'objet d'un avis :

Arrêté défavorable pour un Permis de construire pour un bâtiment de 10 logements, Impasse de Bocher - IMMODEC (PC 74.202.16.0010)

Arrêté favorable pour un Permis de construire pour un bâtiment d'élevage, Route de Quincy - GAEC Planchamp (PC 74.202.16.0012)

Certificat de non-opposition à une déclaration préalable pour une piscine, route de la Ville - Angélique MAULET (DP 74.202.16.0011)

Certificat de non-opposition à une déclaration préalable pour une clôture, route de la Ville - Fabrice GIRAND (DP 74.202.16.0012)

Dossiers en cours d'instruction :

Demande de permis de construire pour une villa situé impasse de Bocher - Rémi THUEUX (PC 74.202.16.0014)

Demande de modificatif de permis de construire pour une villa situé chemin de Vaulx - Jean Pierre ANDRE (PC 74.202.14.0016)

Déclaration préalable pour un prolongement de toit du garage, situé impasse de Bocher - Olivier CHAPPEY (DP 74.202.16.0013)

6° - Nomination de rues

Rapporteur Thierry DUFOUR

Sachant que la rue créée dans le permis d'aménager de l'impasse du Bocher devra être rétrocédée à la Commune,

Sachant qu'il conviendra de nommer cette rue et de donner des numéros de voirie à chaque villa,

Il est proposé de nommer cette nouvelle voie : « Chemin du Marais ».

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

7° Informations diverses

Révision du PLU

La partie étude de la révision PLU est maintenant engagée. A l'intention du public, un livre blanc est mis à disposition à la mairie aux heures d'ouverture pour recueillir les remarques et demandes.

Bilan des travaux

Les travaux suivants ont été achevés ce mois :

- Goudronnage (Neyrulles, route de Sillingy, salle des fêtes)
- Pose des alarmes dans les classes et bibliothèque
- Drainage du fossé du chemin de Vaulx
- Nettoyage des fossés prévus en 2016
- Travaux du marais de Nyre (création des mares, remise en eau du marais)
- Drainage du mur de l'église
- Traitement des « chiron » du plancher de l'église et de la sacristie
- Nettoyage des murs et bordures de la route départementale 14

Déclaration d'intention d'aliéner

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle A890 route du Juiiard de 447 m² au prix de 120.000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles A1446 et A1467 impasse de Bocher de 187 m² au prix de 104.000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour un logement de 84 m² Traverse du Carré au prix de 326.000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour une villa de 145 m² Impasse des Neyrulles au prix de 381.000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

Organisation de la cérémonie du 11 novembre

La messe du souvenir se déroulera à l'église de Poisy à 9 h 00, à 10 h 00 cérémonie au monument aux morts de Poisy, à 10 h 45 cérémonie au monument aux morts de Lovagny et à 11 h 45 cérémonie au monument aux morts de Nonglard, avec la participation des enfants de l'école de Nonglard.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

L'association UDC AFN Poisy Lovagny Nonglard tiendra son repas annuel à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

AGENDA

Mairie : fermeture lundi 31 octobre 2016

Halloween : organisé par l'APE le lundi 31 octobre 2016

Cérémonie du 11 novembre : le 11 novembre 2016 à 11 h 45 au monument aux morts.

Stage couture : organisé par le CAN le samedi 19 novembre 2016 (13h30 - 16h00). Renseignements au 04.50.60.79.31

Soirée choucroute : organisée par l'APE le samedi 19 novembre 2016

Téléthon : organisé par le CAN le dimanche 27 novembre 2016. Renseignements sur nonglardanimations.free.fr

Marche nordique : initiation organisée par le CAN avec un éducateur spécialisé le samedi 3 décembre 2016. Renseignements au 04.50.60.79.31

Vente d'huitres et de calendriers par l'APE en décembre 2016